



Pratique du vélo au parc Jean-Drapeau
**FERMETURE DU CIRCUIT GILLES-VILLENEUVE ET DU LIEN CYCLABLE POUR
LA SAISON HIVERNALE**

Montréal, 21 novembre 2019 – Compte tenu des récentes bordées de neige, la Société du parc Jean-Drapeau annonce des changements relatifs à l'utilisation du circuit Gilles-Villeneuve et la fermeture du lien cyclable de la Rive-Sud. Nous souhaitons rappeler que :

1. Depuis le lundi 18 novembre, les balises délimitant la voie cyclable du circuit Gilles-Villeneuve ont été retirées et celui-ci n'est plus entretenu pour la pratique sportive. Pour toute la période hivernale, la circulation véhiculaire se fait désormais à **double sens**, uniquement entre le Pavillon de la Tunisie et le Pavillon du Canada;
2. Pour sa part, le lien cyclable de la Rive-Sud, incluant les écluses de Saint-Lambert, demeurera ouvert jusqu'au lundi 2 décembre inclusivement. L'accès via les écluses sera dévié au pont Jacques-Cartier en raison des travaux de la rue Riverside;
3. Le transit cyclable entre les ponts Jacques-Cartier et Concorde sera déneigé jusqu'à la fermeture de la piste multifonctionnelle du pont Jacques-Cartier. Les cyclistes seront amenés à partager la route avec les véhicules sur certaines portions du transit.

Les cyclistes qui souhaitent continuer d'effectuer le transit via le Parc jusqu'au 2 décembre devront partager la route avec les véhicules : automobilistes et cyclistes sont donc invités à faire preuve de prudence. Pour rester informés des avis relatifs à nos installations, nous vous invitons à consulter le parcjeandrapeau.com ainsi que nos plateformes sociales @parcjeandrapeau.

À propos de la Société du parc Jean-Drapeau

La Société du parc Jean-Drapeau est un organisme paramunicipal de la Ville de Montréal dont la mission est de gérer, d'administrer, de développer, de protéger et d'animer le parc Jean-Drapeau.

-30-

Renseignements :

Gabrielle Meloche

Chef communications

gabmeloche@parcjeandrapeau.com

514 872-7322